



Responsable d'Entreprise Agricole

- A** Apprentissage : Formation en apprentissage de 840h réparties sur 2 ans
- FC** Formation Continue : 840h en centre et 350h en entreprise réparties sur 10 mois
- FD** Formation à Distance : 726h à distance et 280h en entreprise réparties sur 21 mois maximum

CONTENU DE LA FORMATION

Compétences professionnelles

- BLOC 1** - Se situer en tant que professionnel
- BLOC 2** - Piloter le système de production
- BLOC 3** - Conduire le processus de production dans l'agrosystème
- BLOC 4** - Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- BLOC 5** - Valoriser les produits ou services de l'entreprise
S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

- UCARE 1** - Animation dans l'entreprise agricole
- UCARE 2** - Conduite en sécurité des engins de chantier

OBJECTIFS

Exercer des activités professionnelles qualifiées dans les exploitations agricoles, assurer la gestion administrative comptable et financière de l'exploitation agricole, assurer la maîtrise technique d'un processus de production végétale grandes cultures ou maraîchage biologique, mettre en œuvre les différentes réglementations.

LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire du diplôme travaille le plus souvent en tant que :

- Ouvrier(ère) qualifié d'élevage
- Ouvrier(ère) qualifié en grandes cultures
- Installation ou reprise d'exploitation agricole

PRÉREQUIS

Âge : **A** A partir de 16 ans à 29 ans révolus. Il n'y a pas de limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé. **FC** Et **FD** : Adulte de 18ans.

Les candidats doivent justifier lors de l'entrée en formation :

- **A** Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3, dans le cas contraire, justifier 1 an d'activité dans le domaine agricole ou 3 ans dans un autre secteur.
- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance

DATES DE LA FORMATION ET DÉLAIS

Afin de connaître les délais d'intégrations et les dates de formations, veuillez nous contacter.

- FD** Possibilité d'intégration en mars et octobre.

RYTHME DE L'ALTERNANCE

- A** En moyenne 1 semaines en UFA et 2 semaine en entreprise.

- FC** Soit 10 semaines en entreprise.

- FD** Soit 8 semaines en entreprise.

PUBLIC

- Apprentis, demandeur d'emploi, salariés.
- Accueil de personnes en situation de handicap ; nous contacter. Accompagnement possible par un référent des personnes en situation de handicap et /ou en difficultés

D'autres conditions d'accès existent, contacter le CFPPA

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- A** Avoir un maître d'apprentissage

Participation au banc d'essai et / ou à l'entretien de vérification des prérequis et/ou test de positionnement

- FD** **FC** Nous contacter

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

CFPPA-UFA de THIÉRACHE
Rue porte des champs -- 02140 Vervins

A 03.23.91.34.00
FC **FD** 03.23.91.31.50

www.lycee-thierache.educagri.fr

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU MÉTIER VISÉES PAR L'ACTION DE FORMATION

Le cœur du métier reste caractérisé par la relation de l'individu au vivant et sa capacité de gérer les cycles de productions, végétales et ou animales, grâce à un sens aigu de l'observation et une vision globale du fonctionnement de l'agroécosystème. Il ou elle doit aimer le travail "au grand air" et au contact des animaux et disposer d'une bonne aptitude physique aux travaux manuels en extérieur. Il est tributaire des conditions climatiques, des conditions d'ambiance des bâtiments et des événements ou activités liés aux différents ateliers. Il ou elle travaille souvent seul-e, mais peut aussi travailler en équipe, de plus en plus, avec des associé-es, des salariés-es, des technicien-nes et des agriculteur-ices voisin-es

LES CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

Le titulaire de l'emploi est soumis aux conditions d'exercices propres à l'entreprise où il exerce son métier. Le métier de responsable d'exploitation n'est pas exclusivement tenu par un-e chef-fe d'entreprise et peut aussi être exercé par les conjoint-es d'exploitant-es, associé-es ou salarié-es hautement qualifié-es, quel que soit le mode de faire valoir. Le(a) chef-fe d'entreprise gère des personnels qui travaillent sous sa responsabilité. Les activités sont conduites en relation avec différents partenaires, services ou interlocuteurs

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée en présentiel.

 Outil digitalisé, accessible via internet 24/24 et 7/7.

Pédagogie de l'alternance active.
Plateau Technique : L'exploitation du lycée agricole Thiéra'Natura.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Formation constituée de 5 Blocs de compétences et 2 UC.

Chaque bloc de compétences est validé par des entretiens d'explications à partir de situations professionnelles.

POSSIBILITÉ DE VALIDER UN OU PLUSIEURS BLOCS DE COMPÉTENCES

UCARE 1 : Organiser une animation dans l'entreprise agricole. Réaliser les opérations liées à l'animation pédagogique.

UCARE 2 : Effectuer les vérifications et la maintenance du matériel et engin. Réaliser en sécurité la conduite, la circulation et les manœuvres avec les engins.

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

- CS Conduite d'un élevage bovin lait/viande
- CS conduite d'un élevage ovin viande
- CS Conduite d'un élevage porcin
- CS production, transformation et commercialisation produits fermiers.
- BTSA Agronomie production végétale
- BTSA Analyse conduite et stratégie de l'Entreprise agricole
- BTSa production végétale / animale

ACCÈS PAR TRANSPORT

Transports public
Parking gratuit sur place

 **Restauration possible sur place**
Internat possible dans la limite des places disponibles

TARIFS

Coût moyen France Compétence ou CNFPT. OCAPAT.. Pour plus d'informations ; Nous consulter.

FINANCEMENT

Conseil Régional, PTP (Projet de Transition Professionnelle), OPCO, Contrat de professionnalisation, CPF (Compte Personnel de Formation), Personnel

RÉMUNÉRATION

 L'apprenti(e) est salarié(e) de l'entreprise, il perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC.

 En formation continue, la rémunération dépend de la situation du candidat, nous contacter.

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA).
RNCP :38093

Date d'enregistrement : 01/01/2024

